



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 8 OCTOBRE 2019

SALON GABRIEL – ASSEMBLEE NATIONALE

Participants :

- René Beaumont, Président Délégué, Sénateur honoraire
- Georges Theuriaux, Conseiller Technique ARCEA

Excusés :

- Didier Quentin, Président de l'ARCEA, Député de Charente Maritime
- Les adhérents à jour de leur cotisation.

Le quorum n'ayant pas été réuni pour l'Assemblée générale du 11 Juin 2019, en application des Statuts de l'Association du 29/10/2013, Article 16 règlement de l'Association, une nouvelle Assemblée générale avait donc été envisagée. Les adhérents à jour de leur cotisation s'étant excusés, en accord avec le Président D.Quentin, il a été décidé **concernant L'avenir de l'Association** :

Les différentes opérations tant sur le secteur Ouest que le secteur Est se trouvant actuellement :

- soit prévues dans des plans Etat-Région,
- soit financées et en cours d'exécution,

le rôle d'aiguillon de l'Association n'est plus d'actualité et sa dissolution peut être envisagée.

En ce sens, celle-ci sera effective lorsque :

- 1) L'ensemble des archives actuellement réunies au local de l'Association en Mairie de Macon aura été transmis au Service de Archives Départementales de Saône et Loire.
- 2) Les comptes auront été apurés.
- 3) Le solde de trésorerie aura été réparti entre 2 associations œuvrant pour la Sécurité Routière, l'une dans le secteur Est, l'autre à l'Ouest à la diligence des Présidents.

Fait à Paris, le 10 octobre 2019

Le Président de l'ARCEA

Didier QUENTIN

Le Président Délégué de l'ARCEA

René BEAUMONT